CONSEIL DE QUARTIER

- **SAINT-ÉMILE**

procès-verbal

7ième ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mardi 27 novembre 2018 à 19 h 30
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-ÉMILE
2220 RUE DE LA FAUNE, SALLE A

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Manon Therrien	Présidente
Madame Geneviève Lemieux	Secrétaire
Monsieur Pierre Rivard	Trésorier
Monsieur Denis St Pierre	Administrateur
Monsieur Thomas Faguy Bernier	Administrateur
Madame Christine Jean	Administratrice
Monsieur Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

IL Y A QUORUM : OUI

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Jamy Gabourie	Administrateur
Monsieur David Lavoie	Administrateur

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Madame Isabelle Darisse	Conseillère en consultations publiques
Madame Henriette Lafond	Secrétaire de soutien
Madame Maryse Fabien	Mentorée

DEUX CITOYENS ASSISTENT À LA RÉUNION.

7e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 27 novembre 2018, à 19 h 30

Salle A du centre communautaire Saint-Émile

2200 rue de la Faune

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 31
3. Retour sur l'atelier participatif du 18 octobre 2018	19 h 35
4. Limites du quartier	19 h 40
5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2018	19 h 45
6. Période d'information du conseiller municipal	19 h 55
7. Questions et commentaires du public	20 h 10
8. Dossiers actifs	20 h 30
• Sapin de Noël • Rencontre avec les autres conseils de quartier Voisins solidaires	
9. Correspondance, trésorerie et fonctionnement du conseil	20 h 45
a. Correspondance b. Approbation de dépenses c. Rapport annuel	
10. Deuxième période de questions et commentaires du public	21 h 00
11. Divers	21 h 10
12. Levée de l'assemblée	21 h 15

Manon Therrien
Présidente

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement

Renseignements : M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques 418-641-6701, poste 3720 / courriel : xavier.mercier-methe@ville.quebec.qc.ca Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux : ww.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h30. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

Il est proposé par M. Pierre Rivard et appuyé par M. Denis St-Pierre d'adopter l'ordre du jour.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 RETOUR SUR L'ATELIER PARTICIPATIF DU 18 OCTOBRE 2018

Mme Isabelle Darisse fait un retour sur l'atelier participatif du 18 octobre 2018. Cet atelier permet une révision du zonage et donne une perspective de développement de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre. Pour les participants, la densification est une perte d'intimité et une augmentation de la circulation routière. Ils demandent moins de constructions à 3 étages, moins de 6 logements, par ailleurs, la présence de verdure, d'espaces verts et de parcs améliore la qualité de vie. En janvier, on reviendra sur le sujet avec un atelier créatif pour préparer une séance d'information et de consultation publique. Cet atelier s'appellera Omnibus car ce sera « Gros », pour les citoyens, plusieurs zones et plusieurs sujets seront touchés. Il y aura une rencontre en amont avec le conseil de quartier pour préparer le dossier et une de consultation publique avec les citoyens. Mme Manon Therrien et M. Denis St- Pierre proposent de morceler la proposition, fragmenter le dossier et espacer les réunions pour que les citoyens comprennent mieux les impacts. Ces réunions seront planifiées, avec la Gestion du Territoire et seront faites en collaboration avec les autres conseils de quartier de Loretteville, Des Châtels et Val-Bélair. Le but est d'être à l'écoute des citoyens, de les respecter et de prévoir leurs objections.

4 LIMITES DU QUARTIER

Après les modifications apportées aux limites des quartiers, notamment le quartier St-Sacrement, le service de la cartographie a décidé de revoir les limites de chaque arrondissement. Pour St-Émile, il y a l'ajout de la portion Orsainville et le retrait de la portion Wendake qui s'ajoute à la réserve autochtone. Le but de cette intervention est de voir si le conseil de quartier est d'accord avec ces modifications. On fera une demande d'opinion pour ce dossier.

Q. M. Rivard demande ce que représente la partie bleue de la carte.

R. C'est la réserve autochtone.

Q. Mme Lemieux demande si c'est définitif ou si on a encore un droit de parole.

R. Cette modification ne passera pas au sommaire décisionnel.

M. Verret précise que la carte existait déjà mais les limites ne coïncidaient pas avec les limites des districts électoraux.

Mme Darisse suggère une recommandation pour rétablir les limites des districts électoraux sur la carte.

Résolution 18 -CA-22

Objet : Limites du quartier-Ajout

Considérant que la Ville de Québec a récemment demandé l'opinion du conseil de quartier de Saint-Émile quant aux modifications des limites de son territoire

Considérant que le conseil de quartier est favorable à la première série de changement de limite;

Considérant que le conseil de quartier aimerait que la ville considère d'ajouter la portion contenue à l'ouest de l'avenue Lapierre, entre la limite nord du corridor de la ligne électrique et le corridor des cheminots (ancien terrain de la scierie Leduc et bâtiments connexes);

Considérant Que les citoyens de ce territoire sont appelés à circuler quotidiennement dans le quartier de Saint-Émile;

Considérant Que les usages permis sur ce territoire sont semblables à ceux du secteur sud du quartier de Saint-Émile

Sur proposition de Mme Geneviève Lemieux dûment appuyée par Mme Manon Therrien, il est résolu de demander à la Ville de Québec de considérer l'ajout du secteur à l'ouest de l'avenue Lapierre, entre la limite nord du corridor de la ligne électrique et le corridor des cheminots (ancien terrain de la scierie Leduc et bâtiments connexes)

La résolution est acceptée à l'unanimité.

5 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÉS- VERBAL DU 23 OCTOBRE 2018

M. Pierre Rivard propose l'adoption du procès-verbal du 23 octobre 2018 et M. Thomas Faguy Bernier l'appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

1. Panneaux de non-stationnement sur des Roselins

M. Verret nous informe que dans la zone scolaire, au passage pour piétons, des 2 côtés de la rue, le non-stationnement sera valide en tout temps, le règlement est prêt. Il s'assurera que cette partie de la rue soit bien déneigée.
M. Paul Angers, de la Gestion du Territoire, sera maintenant remplacé par M. Daniel Simon.

Pour la phase 2 du nouveau développement, le promoteur présentera son projet pour la nouvelle école.

À la ville, rien de nouveau, on attend le budget.

Q. Mme Christine Jean mentionne qu'il existe un endroit dangereux, au nord de l'avenue Lapierre, après la rue Vézina. C'est une courbe peu éclairée, où les voitures roulent vite. Elle demande d'installer des pancartes de limite de vitesse.

M. Verret suggère d'appeler le 311 ou les policiers si les citoyens ont des plaintes à formuler.

Au niveau de la rue Marc Chagall, la sortie sur Lapierre a été annulée.

2. Les bollards, rue de la Faune

Mme Darisse a reçu une réponse du Comité décisionnel : La problématique de la circulation sera réglée lorsque le projet sur Laurentienne sera enclenché peut-être dans les 24 prochains mois.

M. Denis St-Pierre mentionne que plusieurs cyclistes abandonnent le trajet, ils embarquent leur bicyclette dans l'auto et partent de l'église Notre-Dame-des-Laurentides pour leur randonnée.

Mme Darisse fera mention de ce problème à la réunion du mercredi 28 novembre 2018 sur le transport et le réseau cyclable. Le conseil demande une solution temporaire, comme une couche d'asphalte, d'ici la fin des travaux.

3. Rue Riget

D'après Mme Nathalie Cournoyer, une bande de zone naturelle, mais non forestière, a été aménagée autour du ruisseau. Lors de la phase 2 du développement, le projet sera surveillé plus étroitement à l'avenir. L'inspecteur a bien mesuré la bande de 20 mètres mais M. Denis St-Pierre n'est pas d'accord. Le conseil de quartier demande des arbres et non un terrain déboisé, il n'acceptera plus les modifications. L'équipe du conseil de quartier considère que le lien de confiance est brisé quant à l'interprétation de zone naturelle. Mme Darisse les rencontrera lundi prochain et fera part des déceptions des membres.

C'est dommage car le ruisseau a une belle qualité d'eau et contient des truites mouchetées.

7 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q. Une citoyenne demande ce qu'il advient de la Scierie Leduc.

R. M. Verret dit qu'il n'y a rien de décidé. La solution idéale serait de mettre la piste cyclable du même côté que la sortie. Il y a aussi un projet de lumières sur la rue Pomerol mais ce sera à étudier. Au dernier atelier, on accueillait les propositions des citoyens.

Q. Une citoyenne demande comment sera placée la prochaine école.

R. Elle sera dans la phase 2, il y aura l'école et une bande boisée. Autour, il aura de la construction résidentielle seulement.

Q. Un citoyen résidant sur la rue Degas se plaint que les gens déneigent leurs terrains et les sous-traitants vont porter la neige sur l'ilot au centre de la rue, brisant 6 arbres sur 7. On retrouve des bans de neige d'environ 20 pieds de hauteur. Il demande si la ville peut prévoir ces bris d'arbres.

R. M. Verret suggère d'appeler 311, la ville pourra régler le problème.

Mme Darisse soumettra ce problème à la réunion du 12 et 13 décembre sur le déneigement.

8 DOSSIERS ACTIFS

1. Sapin de Noël
   La ville prend en charge le sapin de Noël et enverra la facture, pour cette année, au conseil de quartier. C'est un engagement avec les commanditaires. L'affiche sera installée le 1 décembre. Le sapin sera éteint le 7 janvier. Il faudrait valider de faire installer un commutateur avec chronomètre et demander de replacer l'étoile dans le haut du sapin.

2. Rencontre avec les autres conseils de quartier
   Mercredi le 28 novembre, Madame la présidente rencontrera les présidents des autres conseils de quartier pour la première fois. On discutera du transport, de la sécurité routière, de l'environnement et des limites des territoires. La prochaine étape sera de savoir qui on délèguera et qui participera à ces rencontres.

3. Voisins solidaires
   Mme Christine et Mme Manon Therrien se sont rencontrées pour mettre les balises du site Facebook et définir les bases du comité. Comme l'objectif est de s'entraider, de créer un lien, le comité a formulé des objectifs :
   - Accompagnées de Catherine de Voisins Solidaires, il y aura une rencontre avec l'organisatrice communautaire du quartier pour savoir qui habite à St- Émile
   - il y aura un projet photos avec la Maison des Jeunes, ceux-ci pourront faire une exposition.
   - il y aura 20 pancartes affichées dans la ville, pour promouvoir le site Facebook.
   - Mme Maryse Fabien veut inciter les gens à aimer le site Facebook.
   - M. Pierre Rivard suggère que les membres du conseil de quartier pourraient faire signer 10 voisins lors de leurs prochaines élections au printemps.

- le comité pourrait prévoir aussi des boîtes pour faire l'échange des livres.
- On prévoira un kiosque lors des Fêtes de la Famille ou autres fêtes.
- Mme Darisse fournira une liste des commerces et des bénévoles de la ville car les commerces sont les fondements de la ville pour connaître les citoyens.

9 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

a) Correspondance

Mme Manon Therrien fait part de l'invitation pour la réunion sur le déneigement les 12 et 13 décembre et d'une autre invitation, mercredi 28 novembre, pour la rencontre des conseils de quartier de la Haute-St-Charles.

b) Approbation des dépenses

M. Pierre Rivard mentionne qu'au 31 octobre il reste 793.48$ dans le compte du conseil de quartier. Il demande une proposition pour remettre un chèque 028 de 22.98$ à M. Pierre Rivard pour l'achat d'eau Perrier et un chèque 029 de 80.00$ à Mme Henriette Lafond pour la séance du 23 octobre 2018.

Résolution 18-CA-23

Il est proposé par M. Pierre Rivard et appuyé par Mme Manon Therrien de remettre la somme de 22.98$ à M. Pierre Rivard pour l'achat d'eau Perrier.

Résolution 18-CA-24

Il est proposé par M. Pierre Rivard et appuyé par Mme Manon Therrien de remettre la somme de 80.00$ à Mme Henriette Lafond pour l'assemblée ordinaire du 23 septembre 2018.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Darisse nous informe que la ville enverra un chèque de 1500.00$ au conseil de quartier d'ici le 30 décembre pour le budget annuel

.

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun commentaire ou question.

11 DIVERS

Mme Christine Jean suggère de présenter l'ordre du jour et le procès-verbal électroniquement et non sur papier, lors des réunions du conseil de quartier. Ceci sera fait par mesure d'économie et par respect pour l'environnement. Cette suggestion a été accueillie favorablement par les membres

12 LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

L’ordre du jour étant épuisé, la levée de l’assemblée est demandée à 21 h 35 par Mme Manon Therrien appuyée par M. Pierre Rivard.

La prochaine réunion se tiendra le 29 janvier 2019.

Manon Therrien Présidente Conseil de quartier de Saint-Émile	Geneviève Lemieux Secrétaire Conseil de quartier de Saint-Émile